

Association DEMIGNY-FA-SOL

PROCES-VERBAL N°69

Réunion de bureau du Mercredi 7 Juin 2023 (après la répétition)

Ordre du jour : Organisation des concerts des 24 et 25 Juin 2023 + fin d'année

Membres présents :

Agnès HARATYK, chef de chœur

Fanny LARONZE, co-présidente

Frédérique THOMAS, co-présidente

Sylvie LAUNAY, trésorière adjointe

Catherine GONDCAILLE, secrétaire

Jean-Paul MECHET, secrétaire adjoint

Philippe DE JEAN, responsable technique

Catherine DECOMBES, chargée de mission communication

1. Concerts avec la chorale de Meursault

- Samedi 24/06 : à l'église de Meursault à 20h
- Dimanche 25/06 : à l'église de Demigny à 17h

2. Communication :

- L'affiche a été dessinée / conçue par Véronique Jaque (ancienne choriste de Demigny-Fa-Sol toujours active pour la chorale ! merci !) et imprimée par le Crédit Agricole (format A4) par l'intermédiaire de la chorale de Meursault.
- Chaque choriste est invité à en afficher quelques unes autour de lui et transmettre l'info.
- L'affiche a été transmise en mairie pour un affichage numérique sur « Panneau Pocket » à Demigny et à Chaudenay.
- Catherine D. l'a transmise à l'office de Tourisme de Beaune qui doit la transmettre aux Offices de Tourisme alentours.
- Elle a déposé l'annonce dans « L'échos des communes », le journal « Le Bien Public », sur le site de la radio « Fréquence + ».

3. Organisation des concerts – horaires :

- **Samedi 24/06** : RDV des choristes à 17h45 à l'église de Meursault. Répétition Demigny-Fa-Sol de 18h à 19h. Répétition du chant commun avec la chorale de Meursault à 19h. Concert à 20h.
- **Dimanche 25/06** : RDV des choristes à 15h30 à l'église de Demigny. Petite répétition. Les choristes de Meursault répéteront à 16h. Concert à 17h. Pot après concert organisé par Demigny-Fa-Sol.

4. Organisation technique des concerts – sonorisation et éclairages :

- Cette année, la chorale innove avec l'acquisition d'éclairages ! Philippe De Jean s'est chargé du choix et de l'achat de deux rampes de 4 spots de couleur (pour la somme de 1066 €). Ils seront installés pour le concert du dimanche 25 (mais pas celui du samedi).
- Les 2 concerts seront également sonorisés (micros et musique pour certains chants).
- Samedi à Meursault : installation de la sono par Philippe De Jean et Philippe Gondcaille à partir de 16h30.
- Dimanche à Demigny : installation des éclairages et de la sono par Philippe De Jean et Jean-Paul à partir de 13h30.

- Un essai avec les éclairages et la sono est prévu lors de la **répétition générale du mercredi 21/06** à l'église de Demigny. Installation du matériel à partir de 19h30 le mercredi. A l'issue de la répétition, le matériel pourra être stocké dans la sacristie jusqu'au dimanche (pas de messe pendant le week-end).
- Philippe De Jean a programmé sur la console de pilotage des éclairages différents en fonction des chants. C'est lui qui gèrera l'éclairage pendant le concert. Jean-Paul et Philippe Gondcaille se formeront aussi à l'utilisation du matériel. Si d'autres choristes sont intéressés, ils sont les bienvenus.
- Un système de support de la console de pilotage est en cours de réflexion et de production.
- Chrystelle Santial (trésorière) s'est occupée de la déclaration à la SACEM.
- Catherine Gondcaille s'est occupée de la demande d'utilisation de l'église de Demigny auprès du prêtre de la paroisse Saint Martin des Trois Croix (formulaire, liste des chants, attestation d'assurance, participation aux frais généraux de fonctionnement de l'église d'un montant de 100 €).

5. Pot après-concert :

- En raison de travaux, les salles Guimet et Copeau ne sont pas disponibles cette année.
- Le pot aura donc lieu sous le préau et dans la cours de l'école de Demigny.
- Les tables de la communes ayant déjà été réservées par d'autres associations, Fanny et Jean-Paul prêteront 2 plateaux (2 mètres chacun + tréteaux) + 2 tables brasserie + 2 tables d'appoint + 4 bancs + 10 chaises. Transport avec le camion du mari de Fanny. Installation dimanche vers 13h.
- Sylviane se charge des courses de nappes, serviettes....
- Chaque choriste (ou chaque couple) apportera 1 salé + 1 sucré à manger sans couvert.
- La chorale s'occupe des boissons – achats à prévoir : boissons non alcoolisées, Crémant, vins blancs et rouges (environ 6 bouteilles de chaque voire 12 de Crémant). Les boissons seront stockées dans le frigo de l'école.
- Pas de frigos disponible pour la nourriture. Chaque choriste prévoira une glacière si besoin.

6. Repas de fin d'année :

- Sylvie et Philippe De Jean proposent d'accueillir la chorale chez eux, à Verjux. Ils ont une grande salle et des tables / bancs / chaises.
- Le repas est prévu le **Mercredi 28/06 à partir de 19h30**, sous la forme d'un buffet, assis ou debout selon l'envie de chacun.
- Chaque choriste (ou couple) apportera 1 sucré OU 1 salé + une boisson + son couvert.
- Agnès (+ 1 ou 2 autres choristes) s'occupe du pain et du fromage.

Signé par deux membres du bureau dont le président, mentionnant leurs nom et prénom, sous la signature originale de chacun.



Fanny LARONZE, co-présidente



Frédérique THOMAS, co-présidente



Catherine GONDCAILLE, Secrétaire